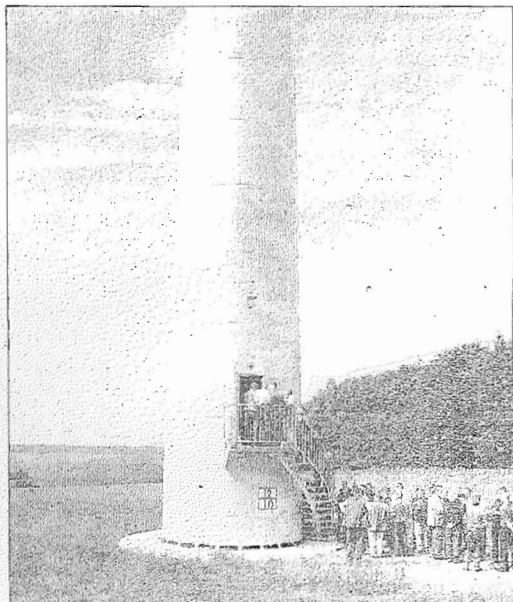


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ATRÉBATIE

Une visite afin de tout comprendre - ou presque - sur l'éolien



Samedi, près de 80 personnes se sont rendues sur les parcs éoliens de Fruges afin de se faire une idée sur la question.

Fin avril, un comité local de suivi composé d'élus mais également de personnes directement concernées par l'implantation d'éoliennes (agriculteurs, chasseurs, randonneurs, propriétaires fonciers, etc.) a vu le jour du côté de la communauté de communes de l'Atrébatie. Objectif : remonter, aux concepteurs, les différentes préoccupations venues du terrain. Samedi matin, soixante-quatorze personnes se sont rendues à Fruges et dans les environs afin de visualiser et de poser toutes les questions liées à l'éolien.

Dans les mois à venir, quatre ZDE (zones de développement éolien) seront implantées en Atrébatie. La communauté de communes travaille actuellement avec l'opérateur éolien Ostwind International sur la phase finale du projet éolien, qui comprend la réalisation de l'étude d'impact environnemental, la rédaction et le dépôt des dossiers de permis de construire.

Permis de construire pour septembre

Parallèlement à cela, un comité de suivi est né, fin avril, afin d'étudier les différents problèmes liés à l'implantation de ces éoliennes. Et quoi de mieux que de se

rendre à Fruges, le plus grand parc éolien de France, pour se faire une petite idée sur la question.

Samedi, près de 80 Atrébaties se sont donc rendus, en bus, sur les lieux d'implantation. D'abord, ils ont pu découvrir les fondations d'une éolienne : sa taille, son épaisseur, ses caractéristiques,

« On a pu évoquer le volet économique avec la stratégie de développement local car l'éolien, c'est de l'industrie. »

etc. Ensuite, direction Créquy pour découvrir le chemin d'accès et les raccordements. « On a pu découvrir les différentes étapes liées à l'implantation d'éoliennes, confie Arnaud Curdy, directeur des services à l'Atrébatie. Les personnes présentes ont pu discuter avec des ingénieurs, des techniciens, des responsables d'associations. C'est un peu une démarche participative. » Pour Pierre Guillemont, président de l'Atrébatie, « cette concertation s'inscrit dans une phase finale de la réalisation et de la mise en œuvre d'un plan éolien. Nous avons pu voir qu'un parc éolien, ce n'est pas un grand vide foncier au milieu du territoire, c'est tout le contraire. Et puis, on ne se sent pas encerclés

par les éoliennes. L'objectif de cette sortie était également de créer une ambiance de discussions entre les personnes présentes. Et puis, avec la présence du président de la communauté de communes de Fruges, Jean-Jacques Hilmoine, d'un maire du secteur et d'un propriétaire foncier, on a pu évoquer le volet économique avec la stratégie de développement local car l'éolien, c'est de l'industrie. Fruges, c'est l'exemple type. »

Dans les semaines à venir, les maires et les conseils municipaux concernés par l'implantation d'une ou de plusieurs éoliennes seront consultés. Les permis de construire pourraient être déposés pour la rentrée prochaine. ■

BENJAMIN DUBRULLE